



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## **pilules abortives**

Question écrite n° 14845

### Texte de la question

M. Guy Lengagne souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la nécessité de mener à leur terme les recherches sur les applications du RU 486, et de veiller à ce que la molécule soit disponible. Il s'agit de faire en sorte que le RU 486 soit utilisé chaque fois qu'il permet d'améliorer la santé des femmes, rendant inutile le recours à des moyens thérapeutiques plus lourds. A l'heure actuelle, beaucoup reste à faire dans ce domaine. Il s'agit aussi, conformément aux engagements du Gouvernement, de veiller à ce que les stocks de RU 486 soit renouvelés de façon à éviter toute rupture. Il lui demande quels sont les projets à long terme du Gouvernement concernant cette question de santé publique.

### Texte de la réponse

Si le groupe Hoechst-Marion-Roussel a effectivement décidé d'abandonner la mise sur le marché de la spécialité Mifegyne, connue sous le nom de « RU 486 », en cessant la production et la commercialisation de la molécule, le secrétaire d'Etat à la santé tient à préciser que l'autorisation de mise sur le marché concernant la spécialité Mifegyne a été transférée des laboratoires Roussel-Diamant, une filiale du groupe susvisé, aux laboratoires Exelgyn. Ce transfert, qui a été notifié aux laboratoires Exelgyn le 8 août 1997, n'a de conséquences ni sur le mode de fabrication de la spécialité, ni sur la production. De plus, aucune rupture de stock n'a été portée à la connaissance de l'Agence du médicament.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Lengagne](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14845

**Rubrique :** Avortement

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 25 mai 1998, page 2836

**Réponse publiée le :** 3 août 1998, page 4353